

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société



AFFICHEZ CES PAGES

La compréhension,
c'est contagieux !



DROITS HUMAINS AU CANADA

FAITES CE QUE JE DIS, PAS CE QUE JE FAIS

Le Canada joue-t-il un rôle phare dans la promotion des droits humains ? D'emblée, on pourrait répondre par la positive à cette question. Pourtant, lorsqu'on y regarde de plus près, le Canada accuse un sérieux retard en la matière. Une réalité reconnue par le premier ministre Justin Trudeau lors de son voyage en Chine en août 2016 et qui mine sa crédibilité sur la scène internationale.



En mars 2015 (rebelote en décembre 2015), l'Organisation des Nations Unies et Amnesty internationale pointaient du doigt le Canada pour sa frilosité en matière de droits de l'Homme. Refus obstiné de mettre sur pied une enquête sur la situation des femmes autochtones, position indéfendable dans le conflit israélo-palestinien, vente de matériel militaire aux dictatures de ce monde, refus de parapher certaines ententes internationales, aveuglement sur le continent africain, etc. Les exemples sont légions qui témoignent de la géométrie variable canadienne lorsque sonne l'heure de la défense et de la promotion des droits humains ici et ailleurs.

Les babines ne sont donc pas toujours enclines à suivre les bottines. Si les Canadiens/nes peuvent se targuer du chemin parcouru en matière de droits humains, Ottawa ne doit cependant pas s'asseoir sur ses lauriers. Une refonte du programme canadien des droits humains doit impérativement sortir des cartons pour être déposé sur une table de travail. Le Canada doit redorer son blason en matière de respect des droits de l'Homme afin que son corps diplomatique puisse en faire la promotion de manière efficiente. Il est temps pour le Canada de passer de la parole aux actes et de prêcher par l'exemple.

LIVRE NOIR DU CANADA EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

VENTE D'ARMES AUX DICTATURES DE LA PLANÈTE

L'Arabie saoudite, le Bahreïn, les Émirats arabes unis... Autant de pays qui n'ont cure des droits humains et avec lesquels le Canada entretient des liens commerciaux dits « prioritaires ». De l'avis du Stockholm International Peace Research Institute, le Canada occupait, pour la période 2008-2013, le 15e rang mondial en matière d'exportations d'armes. Un carnet de commande qui, selon le plus récent Rapport sur les exportations de marchandises militaires au Canada (2012-2013), s'élevait à plus de 856 millions \$ uniquement à destination de pays où les droits de l'Homme n'existent même pas sur papier.



Aux Émirats arabes unis, être homosexuel signifie souvent passer sous le sabre de la peine de mort, jamais des élections libres n'ont été organisées, la charia dicte les activités quotidiennes, la liberté de presse est un mirage et les femmes n'ont pas plus de droits qu'un animal au mieux, un objet au pis. Malgré tout, près de 281 millions \$ d'armement canadien a été vendu aux Émirats en 2012-2013, entre autres des drones sans pilote, des aéro-nefs, des munitions, des bombes, torpilles, roquettes et autres types de missiles.

En 2014, le Canada signait le plus lucratif contrat de son histoire en matière d'armement, évalué à 15 milliards \$. Le hic : son partenaire était l'Arabie saoudite, l'un des pires régimes de la planète en matière de droits humains. Dès lors, comment le Canada peut-il dénoncer les violations des droits humains en Arabie saoudite alors qu'il s'est attaché les mains avec des menottes d'or offertes par Ryad?

Idem pour les 882 millions \$ d'armement canadien (2012-2013) exporté vers des pays où les droits des homosexuels sont quasi inexistant (Nigeria, Égypte, Algérie, Malaisie, Botswana, Qatar). Idem pour les 860 millions \$ d'armement vendu à des pays où la liberté d'expression est nulle (Chine, Yémen, Bahreïn, Brunei). Idem pour les 863 millions \$ d'armement exporté vers des pays où l'égalité entre les hommes et les femmes n'apparaît même pas dans des contes de fée (Jordanie, Koweït, Oman...)

En somme, « quand un pays vend des milliards \$ en armes à un régime dictatorial, il devient beaucoup moins enclin à le dénoncer », croit, avec raison, Andrew Smith, porte-parole de l'organisation Campaign Against Arms Trade.

**Il est temps pour
le Canada de pas-
ser de la parole aux
actes et de prêcher
par l'exemple.**

Enfin, rappelons que le Canada n'a toujours pas ratifié le traité de l'ONU (2013) qui vise à contrôler le commerce mondial des armes. Cela dit, le premier ministre Trudeau a enjoint son ministre des Affaires étrangères à prendre les mesures nécessaires pour s'y conformer.

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le traitement réservé aux Premières Nations constitue l'une des pages les plus sombres du Canada en matière de droits de l'Homme. Amnesty internationale parle même de « l'échec le plus retentissant et le plus inexcusable » de l'histoire canadienne. Selon la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), pendant plus d'un siècle les actions gouvernementales canadiennes n'avaient qu'un seul objectif : « faire en sorte que les peuples autochtones cessent d'exister en tant qu'entités légales, sociales, culturelles, religieuses et raciales ».

Heureusement, le premier ministre Trudeau a demandé à sa ministre des Affaires autochtones et du Nord d'appliquer l'ensemble des recommandations de la CVR. Cependant, il reste encore beaucoup de pain à

trancher pour que les Premières Nations jouissent des mêmes droits que l'ensemble de la population.

Notons, entre autres : un accès sans réserve à un logement décent et à l'eau potable (20 000 personnes des Premières Nations n'ont pas accès à l'eau courante au Canada), un financement adéquat des services à l'enfance dans les territoires autochtones (22% moins financés qu'ailleurs au Canada), un questionnement approfondi sur la surreprésentation des Autochtones dans les prisons fédérales (21% de la population carcérale), une consultation systématique des Premières Nations lors de l'élaboration de grands projets d'infrastructure sur leurs territoires ancestraux, etc.

LA FAUSSE NOTE ONUSIENNE

En septembre 2015, l'ONU nommait à la présidence de son Conseil des droits de l'Homme nul autre que Faisal bin Hassan Trad, ambassadeur de... l'Arabie saoudite! Un pays qui refuse obstinément de ratifier la Déclaration universelle des droits de l'Homme, un pays qui décapite ses opposants, lorsqu'il ne les crucifie pas jusqu'à pourrissement, qui pays qui détient le triste palmarès en matière de peine de mort...



LES MINIÈRES CANADIENNES SUR LE BANC DES ACCUSÉS

En matière d'activité extractive, les intérêts commerciaux l'emportent souvent sur les droits humains. Les minières canadiennes n'y font pas exception. En bout de piste, certaines minières affublées de la feuille d'érable font fi du droit à l'autodétermination des peuples, débarquant parfois avec leurs gros sabots, exploitant les ressources naturelles au détriment des droits fondamentaux des populations locales.

sable pour ne pas les avoir empêchées, de même pour avoir facilité ces violations ».

Avril 2016. Développement et Paix diffuse une lettre signée par 200 organisations actives en Amérique latine qui exhorte le gouvernement Trudeau de surveiller de plus près les activités des compagnies extractives canadiennes dans le monde. Du même souffle, l'ONG appelle à mettre en place un mécanisme permettant d'enquêter sur leurs activités extractives. En retour, silence radio du côté gouvernemental... Un silence qui pourrait persister puisque les droits humains ne figurent nulle part dans le mandat confié aux fonctionnaires du ministère du Commerce international.

En 2014, le Tribunal permanent des peuples (TPP) accusait cinq minières canadiennes œuvrant en Amérique latine, les qualifiant de « nouveaux colonisateurs [...] responsables de plusieurs violations des droits de l'Homme ». Le gouvernement canadien, renchérit le TPP, « est en partie respon-



CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Depuis 2006, le Canada refuse de dénoncer l'État d'Israël qui viole manu militari, sur une base quasi quotidienne, les droits fondamentaux du peuple palestinien. Une position unilatérale et sans équivoque qui s'est enracinée sous le gouvernement Harper, ce dernier ayant toujours renvoyé du revers de la main les centaines de résolutions de l'ONU dénonçant Israël.

pour l'entraînement des pilotes d'avion de combat. Une collaboration canado-israélienne qui, en bout de piste, bafouera les droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés.



Le premier ministre canadien, Justin Trudeau, en compagnie du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Source : Twitter.

Virement à 180 degrés en mars dernier, le premier ministre Justin Trudeau affirmait que la colonisation (500 000 colons israéliens sont installés en territoire palestinien) était « improductive » et allait à l'encontre du droit international. Un pas, en somme, dans la bonne direction...

En retour, le Canada maintient des relations commerciales lucratives avec Israël. Depuis l'élargissement et la modernisation de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël en 2014, les relations commerciales entre les deux pays ont plus que triplées, atteignant 1,6 milliards \$.

Entre autres, le Canada fournit Tel Aviv en matière d'armement via la compagnie CAE Inc., dont le siège social est situé à Ville Saint-Laurent. Cette dernière vend à l'État israélien des pièces et des éléments de simulateurs de vol

Consulter nos « Grands enjeux » en visitant la section « Publications » de notre site Internet www.cs3r.org

Vous appréciez ce point de vue
DIFFÉRENT?

Aidez-nous à
CHANGER LE MONDE

Devenez membre!
www.cs3r.org - 819 373-2598